



SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2	Les bus gratuits de la CALI	p. 6
Voyage de l'école au pays basque	p. 3	En bref	p. 8
Retour sur la fête agricole 2019	p. 4	La motte féodale de Billard	p. 9
L'actu du moulin	p. 5	Agenda 2019	p. 12

Chers habitants de Porchères,

A compter du 1er septembre 2019, nous entrons en période dite « préélectorale » car les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Aussi, votre journal communal est légèrement modifié afin de garantir une parfaite neutralité.

Pour autant, la commune continue de vivre. Depuis le mois de mai, de très nombreuses animations ont ponctué presque tous les week-ends de l'été : fête locale, brocante, fête agricole, marché nocturne, repas à la piscine de Lagrave, concerts au moulin, spectacles scène d'été...

De plus le site du moulin proposait une activité inédite en Gironde, le waterbike, du vélo sur la rivière pour les amateurs de sport aquatique et de découverte d'espaces naturels.

Animations, culture, gourmandise, sport. Il fait bon vivre à Porchères !

Côté travaux, l'école connaît une véritable révolution avec l'arrivée de deux tableaux numériques, faisant ainsi de l'école de Porchères une école à la pointe de la technologie.

La rentrée scolaire s'est bien passée, avec toujours 4 classes à Porchères et 3 classes à Saint-Antoine-sur-l'Isle.

Bonne lecture de ce journal de rentrée

David REDON, maire de Porchères

Et du côté des travaux ?

De nombreux travaux sont actuellement en cours sur la commune

- **Travaux de route** : la route du Taiteau va être entièrement refaite. Profilage des bas-côtés, goudronnage, traitement des eaux pluviales... l'entreprise Laurière travaille actuellement sur ce tronçon de route.
- **Le hangar des services techniques** : les travaux de construction du hangar des services techniques ont commencé. Terrassement, passage de réseaux, coulage de plots, montage de la structure métallique, coulage de dalle, travaux électriques... le nouveau bâtiment devrait être opérationnel avant la fin de l'année.
- **Eclairage dans le centre bourg**. Pour le moment les travaux n'ont pas commencé, mais c'est une affaire de jours. En effet l'éclairage de l'église et de la mairie, ainsi que tout le bourg va être remplacé et refait à neuf. Un grand changement d'ambiance dans le bourg à prévoir !
- **Réfection de la salle polyvalente** : les travaux de réfection de la salle polyvalente viennent de commencer. Mise en service en 2001, elle n'avait jamais fait l'objet de travaux de rafraîchissement. Nettoyage de la toiture, peintures intérieures et extérieures, changement de la porte d'entrée... tous ces travaux commencent.
- Enfin, **les tableaux numériques de l'école** ont été posés. Elèves et enseignants sont ravis de cette nouveauté !



Le voyage de l'école au Pays Basque en mai 2019

40 élèves de la GS au CE1 sont partis 3 jours au pays basque.

Au programme :

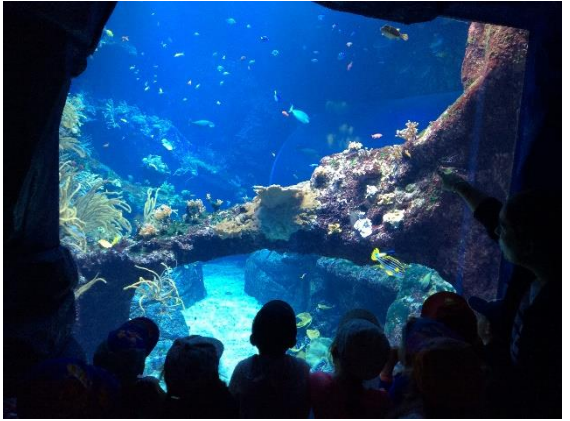
- Sensibilisation à la pollution des plages et des océans (ramassage de déchets sur une plage à Biarritz et animations au campus de l'association surf rider)
- Découverte de l'estran rocheux à marée basse et visite du musée de la mer à Biarritz.
- Découvertes de la culture basque (jeux de pelote basque et de forces basques)
- Visite des grottes de Sare
- Et la traditionnelle boom

Voici les récits des élèves :

On a ramassé les déchets sur la plage. Ce que nous jetons par terre arrive dans l'océan. Ça pollue. Il ne faut pas jeter de déchets au sol.

Avec des épuisettes, à marée basse on a attrapé des animaux marins (oursin, crevette, Bernard l'Hermitte...) qu'on a ensuite relâché.

Ensuite on a été au musée de la mer. On a vu des tortues, des poissons clowns, des méduses, des hippocampes, des pieuvres, des mérious, des murènes, des requins marteaux.



Au moment de la boom on a allumé une boule à facette, on a mis la musique et on a dansé comme des fous.

On a joué au tir à la corde. Pour gagner il fallait tirer plus fort que les autres. On a aussi testé des xisteras. Pas facile du tout.

On voudrait repartir en voyage !



Retour sur la fête agricole 2019

L'association Anim'Ton Bourg a cette année encore organisé une fête agricole qui a attiré de très nombreux visiteurs. Dès le samedi après-midi, près de 60 stands de producteurs des territoires alentours étaient présents pour montrer le savoir-faire. Un spectacle labellisé scène d'été en Gironde du groupe « groom orchestra » ouvrait les festivités avec son spectacle de bulles. A la fois étonnant et féérique ; il a réjoui petits et grands !



Le chef Jésus, bien connu des auditeurs de France Bleu Gironde était présent pendant les deux jours et a su attirer le public avec du « cook show » c'est-à-dire en cuisinant devant le public avec les produits présents sur les stands de la fête. Des recettes rafraîchissantes et innovantes, que chacun a eu le loisir de déguster.



Le repas du soir, avec ses cuisses de bœuf qui ont grillé toute la journée, a su contenter 350 convives qui ont fait la fête jusque tard dans la nuit, un record !

Le dimanche, la transhumance, venant de Guérin, ouvrait la fête en présence de Madame la députée et d'élus du territoire qui ont inauguré cette 5^{ème} fête agricole.

Toute la journée la fête a battu son plein avec les battages à l'ancienne, les démonstrations de chiens de berger, la fabrication de farine, les voitures anciennes, les nombreux animaux de collections et les producteurs locaux. Après le marché gourmand du midi, le rendez-vous désormais très attendu était le championnat de lancer de bouses de vaches. Un grand moment à la fois sérieux et festif !

Cette fête agricole, héritière des anciens comices agricoles de Porchères du début du XX^{ème} siècle, est désormais bien ancrée dans la commune et fait partie de son identité. Longue vie aux fêtes agricoles de Porchères ! Elle ne serait pas possible sans l'effort d'une trentaine de bénévoles très investis, ni sans l'aide financière de plusieurs partenaires, tant publics que privés ; qu'ils reçoivent ici l'expression de nos sincères remerciements.



Et du côté du moulin ?

Le site touristique du moulin de Porchères continue son développement. En 2019 la saison touristique a été particulièrement bonne passant de 5100 visiteurs en 2018 à environ 6500 visiteurs en 2019.

Le site, ouvert tous les jours sauf le lundi jusqu'au 30 octobre prochain, propose, outre la visite guidée du moulin,

- des ateliers pour apprendre à faire le pain,
- une boutique de produits régionaux, et de nombreuses nouveautés parmi les souvenirs du moulin : médailles, mugs, objets personnalisés
- le restaurant « La guinguette du moulin »
- l'activité waterbike, du vélo sur l'eau, qui a fonctionné depuis le mois de mai 2019, en partenariat avec l'office de tourisme du Libournais

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 20, 21 et 22 septembre. N'hésitez pas à venir faire un tour pour profiter des animations proposées :

Vendredi 20 :

18h30 : Lancement et dédicace du livre « *La petite voleuse du moulin* » en présence de l'auteure Valérie de la Torre, de l'illustratrice Marion Guillon-Riout et de l'éditrice Cécile Decauze (Edition *Il était un bouquin*, Minzac)

De 19h30 et jusqu'à 22h : visites nocturnes du moulin

Samedi 21 et dimanche 22 :

10h à 19h : Visites guidées du Moulin à tarif réduit 4€

Démonstration de fabrication de pain, ventes des fameux « petits pains du Moulin », Exposition sur les Moulins de l'Isle et de la Dronne, film montrant la minoterie en fonctionnement...

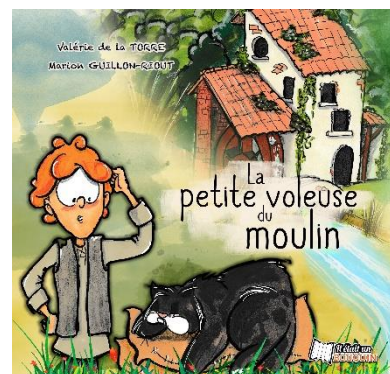
Présence d'artisans et artisans d'art pour une démonstration de leur savoir-faire : forge, poterie, tournage sur bois, création en bois chantourné, abeilles en plein travail... Stand de livres d'occasion

Balade en Waterbike sur la rivière Isle (location 15min/3€ ou 30min/6€)

-**21h** Concert piano-voix avec **Lucile Lalaurette** à la Guinguette du Moulin (07 69 78 61 64)

Dimanche 22 : de 12h à 14h Venez pique-niquer au bord de la rivière, à l'ombre des arbres avec **Vivien le Chantibulleur** et son orgue de Barbarie, qui vous enchantera à coup sûr !

Possibilité d'acheter quelques produits à la boutique du Moulin, boissons, frites et glaces à la Guinguette... Pensez à apporter votre plaid !



COMMUNES

Avec le nouveau réseau de transport en commun de La Cali, la totalité du territoire de la Communauté d'Agglomération de Libourne est désormais reliée.



NEW

Les 45 communes composant l'agglomération seront toutes desservies à partir du 2 septembre 2019. Une offre de transport pour tous les habitants de La Cali

14 lignes* circuleront sur toute l'agglomération

Ce réseau s'articule autour de 3 offres de transport :

1 les lignes urbaines et non urbaines
CALIBUS+
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CALI

2 le transport de proximité « à la demande »
CALIBUS+
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CALI

3 le transport scolaire
CALIBUS
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CALI

De Chamadelle à Tizac-de-Curton, en passant par Lapoyade et Gours, les habitants de La Cali ont à leur portée un réseau de transport en commun, à l'échelle du territoire.

* hors transport scolaire

BASTIDETTE

LA NAVETTE EN CŒUR DE LIBOURNE

La navette de cœur de ville 'Bastidette' fait l'objet d'améliorations dans le cadre du nouveau réseau de transport en commun de La Cali.

La navette est électrique, elle dessert le centre-ville de Libourne, de la Bastide au quartier Montaudon et

NEW circulerait désormais tous les jours sauf le dimanche.

Pour utiliser cette desserte, deux options : se poster aux arrêts définis sur son trajet ou, et c'est une nouveauté, l'arrêter à la demande sur son passage (faites signe au conducteur qui s'arrêtera au plus près pour vous permettre de monter à bord en toute sécurité).

Une signalisation particulière (traçage au sol) lui est dédiée. La navette dispose de 22 places dont 10 assises.



Elle dispose également d'une place réservée PMR et est entièrement accessible (plancher bas sur toute sa longueur).

Sa position pourra être consultée en temps réel sur l'application **CALIBUS**.



A LA DEMANDE



Le transport à la demande évolue.

L'offre, déjà existante, de Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR), est complétée avec la mise en place d'un service de transport de proximité CALIBUS+ en zones rurales, ouvert et gratuit pour tous les habitants de La Cali* du lundi au samedi de 7h30 à 13h30 (aller) et de 12h à 18h30 (retour) sur réservation après inscription unique au 09 77 400 804** ou sur l'appli Calibus.

5 zones de proximité (hameaux ruraux) nommées de A à E émaillent le territoire seront désormais reliées aux villes les plus proches : à leurs gares et aux lignes de bus non urbaines.

- A** > Noyat
- B** Dordnac / Espier / Daugnac / Tizac-de-Curton / Cabrac
- C** Tizac-de-Lapoyade / Lapoyade / Marman / St-Ciers-d'Abzac / St-Martin-du-Bois / Savignac-de-Tile -> St-Denis-de-Pile
- D** Lagorce / Bayas / St-Martin-de-Laye / Bonzac
- E** Les Peintures / Chamadelle / Les Eglisottes-et-Chalaires

JE RESEERVE!

- Pour un déplacement le lundi, la réservation est à effectuer le vendredi avant 17h.
- Les réservations peuvent être anticipées jusqu'à 15 jours calendaires.
- 10 minutes au 09 77 400 804***

* hors TPMR - 2 euros voyage - tarifs les enfants se trouvent dans leurs établissements scolaires et les grandes associations. Centre de nuit, Centre Scolaire, etc. ** pour de plus amples informations sur la réservation de La Cali, voir le site www.lacali.fr

LIBERTE

GRATUIT

Depuis 2010, la gratuité est de mise pour le transport urbain à Libourne.

Libourne fait partie des précurseurs en matière de gratuité des transports pour une ville moyenne. Philippe Buisson, Maire de Libourne et Président de La Cali, prolonge cette politique depuis sa prise de fonction.

Le nouveau réseau de transport de La Cali ne dérogera pas à cette règle. En effet, pour reconnecter les territoires, La Cali a décidé d'étendre la gratuité des transports, pour tous les usagers, non seulement à toutes les lignes Calibus couvrant le territoire de la Communauté d'Agglomération mais également au nouveau service Calibus+ qui permettra de relier les hameaux aux villes et de proposer un transport au plus proche des habitations.

Tout cela dès le 2 septembre 2019.

➤ Frais TPMR : 2 euros / voyage

SERVICE AUX USAGERS

La Cali prend le virage du digital pour son nouveau réseau de transport en commun.

Après "Libourne dans ma poche", l'application smartphone dédiée aux infos pratiques et culturelles de la Ville de Libourne, une application Calibus voit le jour (disponible gratuitement au téléchargement dès le 16 septembre sur Apple Store et Google Play).

L'application CALIBUS permet d'avoir accès aux plans et horaires de passages, à la situation du trafic et à la position des bus en temps réel. Vous pourrez ainsi suivre avec précision le parcours de votre bus (lignes 1 à 9) mais aussi celui de La Bastidette et réserver une navette pour le service de proximité CALIBUS+.

! TOUS LES POTEAUX ET ARRIS-VOLAGES SERONT PRÉSENTS SEULEMENT PROXIMITÉ CALIBUS+ soit environ 1.000 mobiliers

! TOUS LES BUS (hors CALIBUS+) SERONT ÉQUIPÉS D'ÉCRANS TFT (système multimédia d'infos aux voyageurs)

PLUS D'INFOS

www.calibus.fr
www.lacali.fr
Tél. : 05 57 51 00 24

INNOVATION

Les services de Calibus innovent et veulent faire du territoire un « laboratoire des mobilités ».

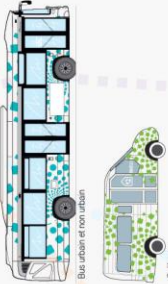


La Cali participe à l'élaboration de la mobilité du futur.

En plus de l'innovant service de transport de proximité en milieu rural, Calibus met en place deux lignes plus respectueuses de l'environnement.

La ligne 8 reliant Courtras/Guitres/Sablons/Saint-Denis de Pile/ Les Billaux/Libourne, circulera au bioéthanol, carburant propre produit à base de marc de raisin par la société coutrillonne Raisinor. Une première!

La desserte Bastidette, au cœur de Libourne, sera quant à elle, assurée par des navettes électriques. Tous les autres véhicules respecteront les dernières normes en vigueur (euro 6). L'ensemble des véhicules sera accessible aux personnes à mobilité réduite.



70% du parc véhicules renouvelé!

CALIBUS

TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CALI

GRATUIT POUR TOUS

SUR TOUTE L'AGGLO !

à partir du 2 septembre 2019

En ville, comme à la campagne, toutes les communes de La Cali desservies



Photo: M. P. - Agence de communication - Libourne - 05 56 19 10 50



**POINT DE RABATTEMENT :
DESTINATIONS
SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE
CENTRE & GARE**

Accessibles
depuis tous les
hameaux de la
zone (voir plan)

Horaires à titre indicatif aux points de passage principaux,
valables du lundi au samedi (hors jours fériés)

SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE	Mairie	07:52	09:22	12:57
LE FIEU	Bourg	07:57	09:27	13:02
PORCHÈRES	Bourg	08:05	09:35	13:10
SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE	Bourg	08:06	09:36	13:11
GOURS	Pécou	08:07	09:37	13:12
SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Centre Gare	08:09 08:10	09:39 09:40	13:14 13:15

Départs vers Libourne à « Saint-Seurin-sur-l'Isle - Centre »
ligne 9

	08:15	09:44	13:34
--	-------	-------	-------



**RETOURS VERS TOUS LES HAMEAUX
DE LA ZONE E**

Horaires à titre indicatif aux points de passage principaux,
valables du lundi au samedi (hors jours fériés)

Arrivées depuis Libourne à « Saint-Seurin-sur-l'Isle - Centre »
ligne 9

	12:51	18:06
--	-------	-------

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Gare Centre	13:20 13:21	17:15 17:16	18:15 18:16
GOURS	Pécou	13:23	17:18	18:18
SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE	Bourg	13:24	17:19	18:19
PORCHÈRES	Bourg	13:25	17:20	18:20
LE FIEU	Bourg	13:33	17:28	18:28
SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE	Mairie	13:38	17:33	18:33

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite.



CALIBUS+
TRANSPORTS DE PROXIMITÉ DE LA CALI



Hameaux (points de montée ou de retour) :

- SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE : Mairie, La Garde, Bonneau, La Chau, Fenouil, Beytoure
- LE FIEU : Bourg, Les Roudiers, Les Fontaines, Le Petit Barreau, La Grave
- PORCHÈRES : Bourg, La Courtade, Guérin, Courbarieu, Le Chollet
- SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE : Bourg, La Mothe
- GOURS : Pécou

* Points de rabattement

Depuis le 2 septembre 2019, la communauté d'agglomération à laquelle nous appartenons, la CALI, a mis en place un nouveau service de transport, GRATUIT, qui dessert les 45 communes de l'agglomération.

La ligne E du service Calibus+ qui passe par Porchères, peut, à la demande desservir les hameaux de la Courtade, Guérin, Chollet, Courbarieu et La Grave, puis passe par le bourg pour rejoindre la gare de Saint-Seurin-sur-l'Isle. C'est un service gratuit et tout le monde peut en bénéficier sans condition.

Cette ligne est connectée avec la ligne 9 au départ de la gare de Saint-Seurin-sur-l'Isle qui permet de rejoindre Libourne. Elle est également coordonnée avec les horaires de train permettant de se rendre à Bordeaux ou à Périgueux.

Pour en bénéficier il vous faut réserver votre trajet avant 18 h la veille au numéro au 09 77 400 804.

Des nouvelles du projet de gravière...

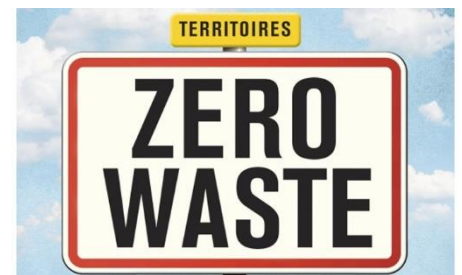
Nous venons de recevoir de bonnes nouvelles à propos du projet de gravières. En effet, notre avocat, Me Mathonet, avocat à Paris, spécialisé en Conseil d'Etat, nous informe que « *Le Président de la 6^{ème} chambre du Conseil d'Etat m'informe que le pourvoi que nous avons introduit au nom de la mairie de Porchères et autres contre l'arrêt rendu par la cour administrative d'appel de Bordeaux en date du 4 décembre 2018 a fait l'objet d'une décision d'admission. Ce qui signifie qu'au moins l'un des moyens que nous avons soulevés a été jugé sérieux.* »

Maintenant il reste à attendre la décision du conseil d'Etat... tous les espoirs sont donc permis pour que ce projet, dangereux pour notre commune, ne se réalise pas...



Commune « zéro waste »

Sur proposition du SMICVAL, le conseil municipal vient de délibérer pour engager la commune de Porchères dans une démarche « Zéro Waste », en application d'une directive européenne visant à réduire nos sources de consommation de plastique à usage unique. La collectivité s'engage donc à ne plus utiliser de gobelets, bâtonnets de ballons gonflables, bâtonnets de coton tiges, emballages de fast-food, pailles, touillettes en plastique, les mélangeurs de cocktails, assiettes et couverts ; mais aussi des piques à steak, couvercles à verres jetables, pots de glace, saladiers et boîtes en plastique jetable. La collectivité s'engage également à communiquer auprès des habitants afin de les sensibiliser à propos des usages des plastiques à usage unique. Elle fait un effort spécifique en direction du monde associatif afin de le sensibiliser également en proposant des solutions de remplacement, du type « ecocup » par exemple.



Notation de la comptabilité communale par le percepteur



Chaque année le percepteur de Coutras attribue une note à la commune sur « la qualité comptable et le suivi d'indice de qualité des comptes locaux ».

Pour l'année 2018 la commune de Porchères s'est vue attribuer la note de **20,6 /20**

Il faut savoir que nous avons la note de **10,2/20** lors de notre arrivée en 2014.

Cette notation est le fruit d'un travail conjoint entre les élus et les secrétaires de mairie pour améliorer, quotidiennement la trésorerie disponible, respecter les délais de paiement, mieux maîtriser les logiciels pour la dématérialisation des flux avec la perception, limiter les erreurs de saisie, etc.

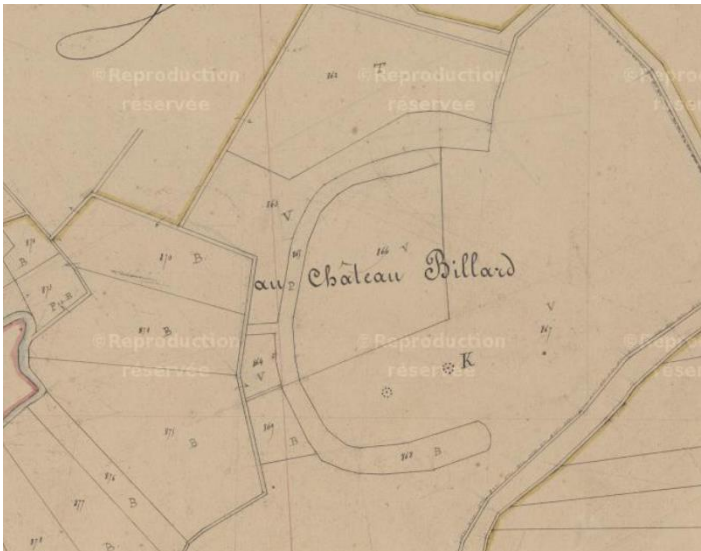
Le percepteur conclut son rapport en ces mots « *Les résultats de votre collectivité sont excellents et au-delà de la moyenne nationale. Il convient de les maintenir à ce niveau pour l'avenir* ».

Une nouvelle association à Porchères : Les cœurs coutrillons

Créée en juillet 2019, l'association les Cœurs Coutrillons a son siège social à Porchères chez son président Yanick Lachaud. Elle a pour but l'aide aux personnes en difficultés (non numéraire), l'entraide aux personnes et aux associations, l'assistance pour les Supports numériques et formation informatiques aux citoyens et l'organisation de manifestations (repas, lotos, ateliers loisirs créatifs, animations vide grenier organisation ou participation). Pour les contacter : 06.12.25.75.32

La motte féodale du château de Billard

La motte féodale du château de Billard est probablement le plus vieux vestige archéologique de la commune de Porchères. Elle est située au bord de la route départementale 123 E 3 qui relie La Grave à Beytoure ; elle est bordée, en contre bas, par le ruisseau du Courbarieu. Une motte féodale est un monticule de terre servant de lieu militaire défensif, surmonté d'un château en bois et datant d'avant l'an 1000.



Léo Drouyn, le célèbre archéologue du bordelais, a visité les lieux et voici ce qu'il en dit en 1874 : « *La motte est située sur un des promontoires du plateau qui s'avance entre la vallée de l'Isle et le vallon profond du Courbarieu. Son plan affecte la forme ovale ; le grand axe se dirige du nord-est au sud-ouest ; elle est entourée d'un fossé large de 15 mètres environ (mesures prises au niveau du bord extérieur de ce fossé), mais dont la profondeur ne peut être partout appréciée, parce qu'il a été comblé en partie. L'extrémité du promontoire servant d'assiette au château de Billard était un lieu suffisamment fortifié par sa nature même ; pour en faire une véritable*

forteresse, on n'a eu qu'à creuser, du côté du plateau, au nord-est. La pente naturelle du terrain, extrêmement abrupte, surtout au sud-ouest, en C, n'a pas paru devoir former une défense assez sûre, on a cru utile de continuer à creuser le fossé autour de la motte ; (...) Cette forteresse était donc entièrement enveloppée par un large et profond fossé qui, lorsqu'il avait sa profondeur primitive, et était entretenu avec soin, devait être plein d'eau, puisque, dans l'état actuel, il en reste encore dans la partie méridionale. La hauteur de la butte est de 10 mètres environ au dessus du plateau, mais de 25 mètres au dessus du fond du fossé, au sud et au sud-ouest où ce fossé paraît avoir conservé sa profondeur primitive. On ne rencontre dans cette forteresse, aucune trace de construction. »

Aujourd'hui, près de 150 ans plus tard, la motte est toujours là et a très peu changé par rapport à la très bonne description que nous en a faite Léo Drouyn. On peut cependant y ajouter quelques éléments supplémentaires.

Nous ne connaissons pas la date, même approximative de la construction des ouvrages de terre comme cette motte. On peut supposer qu'elle remonte à l'époque des invasions barbares, peut-être celles des normands, qui ont remonté l'Isle jusqu'à Périgueux en 743, ou à l'époque de Charlemagne qui fonde un château, probablement à motte, à Fronsac, en 769.

La motte de Billard est une des plus belles et des mieux conservées de la région ; son sommet est constitué par un plateau quasiment circulaire d'environ 50 mètres de diamètre. La zone toujours humide, signalée par Léo Drouyn existe toujours et est située comme indiqué sur le plan.

Cette motte était surmontée d'un château en bois, ce qui explique qu'il ne reste aucun vestige aujourd'hui et les différentes enceintes étaient certainement surmontées de palissades faites de pieux dressés pour se protéger d'un quelconque ennemi. Son emplacement stratégique, surplombant la vallée de l'Isle et celle du Courbarieu en faisait, à n'en pas douter, une vigie pour toute la région. Cette motte faisait partie d'un ensemble de fortifications qui gardaient tous les cours d'eau de la vallée de l'Isle, à l'exemple de celles qui se rencontrent au niveau du ruisseau de Belle Source, vers Rangeard ou au niveau du ruisseau de la Mousquetière, à Larret.

La motte Roussinguau

Dans la contrée, la motte de Billard est également connue sous un autre nom, celui de : Motte de Roussinguau. Les deux seuls documents anciens qui nous sont parvenus ont conservé les deux noms, ce sont les deux livres terriers du comté de Coutras de 1600 et de 1681.

Le 27 mai 1600, Jean Pointet, dit « Dindon », Antoine Cocquereau, Antoine Audinet et Robin Reyreau, tous quatre laboureurs à Porchères, et Maître Mathurin Frouin, notaire royal à Coutras, déclarent posséder et reconnaissent tenir du seigneur de Fronsac « *tout iceluy villaige consistant en maysons, granges, entrées, yssues, jardins, terres labourables et non labourables, prés, bois, vignes, landes et jaulgues qui est scitué en la parroisse des Porchiers appelé le villaige des Bilhartz* », confrontant vers le levant au village de Vignerie et des Morets, vers le midi au village des Barraultz et

au chemin d'aisine qui va du village des Billards à la Font du Petit Mayne, vers le couchant au village des Barraultz et au riu de Courbariou, et aux villages de la Bombarde et des Mourets, et vers le Nord, à la tenue des Pressat (alias Beytour, est-il dit à une autre page) et au chemin qui conduit de la Grave à Chamartin, « dans lesquelles confrontations y est comprinze la Mothe Roussigault qui est renfermée de fossés, qui n'est subjecte à la rente mentionnée à la présente recongnissance comme ayant sa bailhette à part ».

La « taxe foncière » qui est due, « annuelle et perpétuelle » est de « cinquante sous tournois, un boisseau de froment, deux boisseaux de seigle et trois boisseaux d'avoine, mesure du marquisat de Fronssac, et quatre gellines bonnes et raysonnables ». Le même jour, Jean Pointet, Antoine Cocquereau, Antoine Audinet et Robin Reyreau, cette fois sans Maître Mathurin Frouin, reconnaissent tenir du seigneur une pièce de terre labourable, vigne et buissons, à la Mothe Roussigault, « confrontant de toutes parts aux tenues du village des Bilhards ». Il leur en coûte « dix sous tournois, et une paire de chapons bons et raysonnables » chaque année.

Le terrier de 1681 est plus détaillé concernant le lieu précis de la motte.

François Roy, marchand du bourg de Coutras et François Cousseau, laboureur du village de Bilhard déclarent tenir en fief du seigneur de Fronssac « toute icelle piece de terre et mothe consistant en vigne, terre labourable et buissons situé dans la paroisse de Porchier appelée la Mothe Roussigault autrement le chateau de Bilhard ci devant entouré de fossé et sur laquelle il y a apparence y avoir autrefois eu quelques batiments » ce fief mesurant trois journaux, pour six deniers tournois d'exporle et pour « dix sols tournois et deux chapons bons et raisonnables de cens rentes annuelle et perpétuelle, payables au jour et fête de Noël portée et rendu au château de Coutras ».

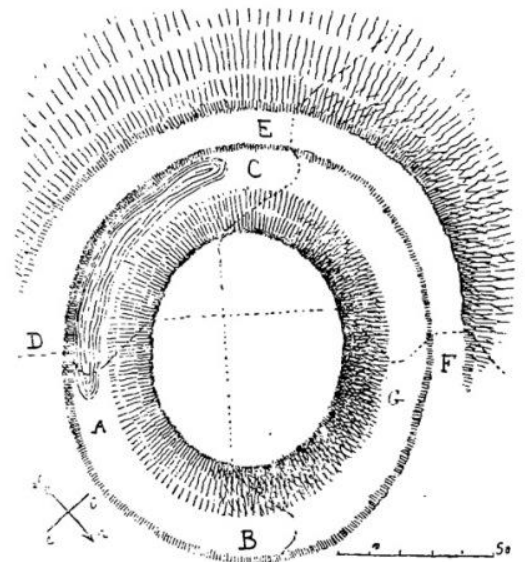
Tout ce qu'on peut donc en dire avec certitude, c'est qu'au XVIIe siècle, la motte de Billard, également appelée la motte Roussingau était un fief à part, mais sans aucun bâtiment ni construction. Et ce depuis certainement de très longue date.

Les légendes

De très nombreuses légendes se rapportent à cette motte de Billard. Même si elles appartiennent à l'imaginaire collectif, et au folklore local, elles méritent d'être consignées par écrit.

Un veau d'or serait enfoui à l'intérieur de la motte ; il y aurait, caché dans les fourrés, un puits « sans fond » ; il y aurait, sur le flan de la motte, une porte en bois qui s'ouvre vers des souterrains reliant, suivant les versions, à Larret, à Puynormand, ... ; « Du temps des guerres », on tirait, depuis Puynormand, des boulets de pierre jusqu'au château de Billard, etc.

Léo Drouyn nous rapporte que « Les populations environnantes sont persuadées que la Motte de Billard renferme, dans ses flancs, un trésor considérable gardé par le diable qui fait un mauvais parti à ceux qui veulent s'en emparer. Le Diable, également ne permet pas qu'on y fasse des constructions ; il démolit pendant la nuit ce que l'on a bâti dans la journée.



Cet auteur nous rapporte également que « Une tradition populaire veut qu'Henri IV ait fait construire toutes les redoutes ou buttes fortifiées des environs de Coutras ; placé sur le sommet de La Motte de Billard, il se battait avec des détachements de l'armée de Joyeuse ; c'est, dit-on, depuis lors qu'on appelle des noms suivants les localités environnantes : la Bombarde, le Cannonier, Moret, les Faures. De pareilles croyances et traditions n'ont pas besoin d'être réfutées. La bataille de Coutras a laissé, dans les environs de cette ville, des souvenirs encore très vivaces. Henri IV a été partout, s'est battu partout, a couché, la veille de la bataille de Coutras, dans tous les châteaux des environs. On a oublié, dans cette contrée, tout ce qui s'est passé avant lui : ailleurs les romains ou les anglais ont tout fait, ici, c'est Henri IV. »

Enfin, l'auteur le plus précis sur une légende autour du château de Billard est Edouard Guillon dans son ouvrage *les châteaux historiques et vinicoles de la Gironde, Bordeaux, 1868*. Laissons-lui la parole :

« Ce lieu situé dans un site isolé, couvert de pins et de broussailles était digne par sa nature sauvage d'être le théâtre de sombres légendes ; aussi ne lui ont-elles pas manqué et celle du baron de Rostingaud, son seigneur, est très populaire dans la contrée.

Ce baron, qui avait tous les défauts possibles, devint amoureux de la noble demoiselle S. de Franck, et ne l'obtint que par l'intermédiaire du diable, auquel il vendit son âme, livrable deux ans après... Le jour de l'échéance, le diable vint chercher le baron ! « Alors un bruit formidable se fit entendre, des flammes éclatantes s'élançèrent de terre et enveloppèrent le château de toutes parts ; les murailles s'écroulèrent, et le lendemain il ne restait plus rien de cette somptueuse demeure ; rien que des cendres et des débris fumants !... »

Depuis cette époque le roi des enfers a établi sa demeure dans cette forteresse inexpugnable, qui ne mesure pas moins d'un demi-kilomètre de tour, et tous les habitants l'ont plus ou moins entrevu sous la forme d'un homme de haute taille et de bonne mine, vêtu d'une longue tunique bleue avec des franges d'or.

En 1858, cette légende ancienne donna lieu à ce que l'on pourrait appeler un événement. M. de la Crompe de la Boissière, possesseur de la Motte de Billard, qu'il tient de sa famille, envoya un de ses valets éclaircir les jeunes pins qui la recouvrent, et cet homme travaillait dans la partie la plus fourrée, lorsque tout-à-coup, il descendit la figure ensanglantée et poussant des cris affreux ; il venait, disait-il, d'être battu par le diable ! ... Cependant cet homme était courageux ; il revint à Billard avec son maître et quelques paysans armés ; il gravit avec eux le monticule et vit ou crut voir le redoutable personnage sur lequel il tira un coup de fusil ; mais il fut aussitôt terrassé, et alors on vit comme la lutte terrible de deux hommes qui se renversaient tour à tour sur l'arène : seulement on n'en voyait qu'un ! ...

Ce combat fini, les paysans quittèrent le monticule, et, peu d'heures après, ils y revinrent au nombre d'une centaine, armés de fourches et de fusils. M. de la Crompe, qui les commandait, leur fit battre avec soin toute l'enceinte de la forteresse où ils ne trouvèrent que des pierres, des broussailles, des taillis de pins et des serpents d'une certaine dimension appelés dans le pays les *Dragons du Diable* ! »

Si vous vous promenez vers la motte de Billard, n'hésitez pas à vous arrêter, à écouter attentivement la nature et à ouvrir l'œil, le diable vous surveille certainement ! (Attention, prenez toutes les précaution, c'est une propriété privée et attention également à la palombière toute proche)



AGENDA 2019

20, 21 ET 22 SEPTEMBRE	5 octobre	27 octobre
<u>JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE</u>	<u>REPAS MOULE FRITE</u>	<u>THEATRE</u>
MOULIN DE PORCHERES	COMITE DES FETES	ACAP
		
2 novembre	11 NOVEMBRE	DE FIN NOVEMBRE AU 24 DECEMBRE
<u>LOTO</u>	<u>MONUMENT AUX MORTS</u>	<u>MARCHE DE NOËL</u>
COMITE DES FETES	MAIRIE	MOULIN DE PORCHERES
		

Mairie de Porchères
37, Place Paul et Pierre Barrau
33660 PORCHERES
Tel : 05.57.49.61.52
mairie@porcheres.fr
<http://www.porcheres.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h 30
Jeudi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Samedi matin, sur rendez-vous.	

**La cérémonie des vœux du
 maire se déroulera
 samedi 18 janvier 2020 à 11 h.**

